

COMMUNE de QUILLAN

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT :
AUDE.

ARRONDISSEMENT :
LIMOUX.

Nos Réf. : PC/EJ/CR

Domaine : 3 Domaine et
patrimoine

Sous domaine : 3.3 Locations

OBJET :
Bail commercial : Commune /
SAS AUTO INDUSTRIE :
MODIFICATIF

DATE

22/03/2023

Certifié exécutoire par réception
en Sous Préfecture le :

22 MARS 2023

ARRÊTE DU MAIRE

2023

03

035

Le Maire de QUILLAN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

VU la délibération en date du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT a donné délégation à M. le Maire, pour la durée de son mandat, afin de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

VU l'arrêté n°2022-02-006 en date du 18 JANVIER 2022 par lequel la Commune a loué par bail commercial un immeuble sis ZA de La plage Sud à la SAS Auto-Industrie sis 30 Rue Paul Valéry, ZAC de Clarac 32000 AUCH.

Considérant qu'une erreur matérielle a été commise dans la rédaction de l'article 1, et qu'il convient de le modifier.

ARRÊTE

- ARTICLE 1 :** L'article 1 est modifié de la manière suivante :
« Loyer mensuel : 928.83€ HT révisable sur période de trois ans sur la base de l'indice des Loyers Commerciaux. »
- ARTICLE 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans la limite de deux mois francs suivant sa notification à l'intéressé.
- ARTICLE 3 :** M. le Directeur Général des Services et M. le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à QUILLAN, le 22 mars 2023.

Le Maire,
M. Pierre CAS



2023-03-035

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-22T08-38-29.00 (MI243926813)

Identifiant unique de l'acte :

011-200059418-20230322-2023-03-035-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Bail commercial: Commune/ SAS AUTO INDUSTRIE MODIFICATIF

Date de décision : Mar 22, 2023 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. LocationsIdentifiant unique de l'acte
antérieur :Acte : 2023-03-035.PDF

Préparé

Date 22/03/23 à 08:38

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 22/03/23 à 08:38

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 22/03/23 à 08:42